

RENDEZ-VOUS MANQUÉ !

Le SNECA demandait notamment :

- La promotion de nos 5000 collègues agents d'application vers le premier niveau de technicien (suppression de la classe 1, employé/ouvrier dans notre convention, comme dans la convention de la Banque).
- Des augmentations automatiques après deux années dans le poste pour tous.
- Des minimas d'augmentation en cas de prise de responsabilité :
 - 150€ pour les techniciens
 - 200€ pour les cadres



La délégation fédérale n'a accepté aucune de ces demandes. Elle a simplement concédé :

- La suppression des pesées d'emploi 1, 2 et 3 (551 collègues en CDI concernés).
- L'augmentation des minimums pour prise de responsabilité (85 € contre 75 € pour les techniciens, et 125 € contre 110 € pour les cadres)

**Le SNECA ne se satisfera pas de ces PETITES avancées
consenties par la FNCA mais acceptées par une des
3 organisations syndicales représentatives !**

